



# Buss'info



*Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang*

Imprimé par nos soins- Alain VINEL Directeur de la publication

BUSS'Info est sur <http://www.bussang.fr>

N° 13 novembre 2010

## **Edito :** *La Communauté de Communes en débat au Conseil Municipal*

A plusieurs reprises par le passé, j'ai appelé de tous mes vœux à voir se normaliser le fonctionnement de la Communauté de Communes à laquelle nous appartenons. A de nombreuses occasions j'ai alerté son Président sur les conséquences d'une situation qui se dégradait, en termes d'efficacité de l'institution, mais aussi en termes d'image de ses acteurs.

Malheureusement je n'ai pas été entendu et ce qui s'est passé en réunion du Conseil Communautaire de Juillet dernier est proprement inacceptable. En effet, la délégation bussenette a été prise à partie par le Maire de Saint-Maurice au sujet de l'Office du Tourisme et du Conseil de surveillance de l'hôpital, deux dossiers très importants pour BUSSANG.

Ces deux points ne faisant pas partie de l'ordre du jour et vu la violence des propos tenus, j'ai sollicité le Président, à deux reprises, pour qu'il use de son autorité, afin de mettre un terme au débat et de lever la séance. Puisqu'il n'est pas intervenu, on peut considérer que c'est avec son assentiment que les deux sujets ont été abordés, dans la forme comme sur le fond. N'ayant toujours pas de compte rendu à ce jour, je ne suis pas sûr que ces événements y soient relatés.

Vu la gravité des faits et compte tenu de l'aspect récurrent des difficultés rencontrées, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé de demander l'arbitrage de Monsieur le Préfet, à propos des problèmes dans le fonctionnement de la Communauté de Communes, problèmes qui apparaissent dérogatoires à la réglementation en vigueur, à savoir :

- aucune transmission des comptes-rendus de séance du Conseil Communautaire aux conseillers communautaires,
- aucune approbation en séance du compte rendu de la réunion précédente,
- aucune signature du registre des délibérations par les conseillers communautaires.

Pour que votre information soit complète, vous trouverez dans le présent BUSS'info les éléments d'appréciation concernant les deux dossiers qui ont fait débat.

La Communauté de Communes détient un maximum de compétences, donc de nombreuses décisions concernant Bussang dépendent d'elle. Elle joue un rôle important pour le quotidien et l'avenir de notre village, il faut en prendre conscience. Vous comprendrez donc mon attachement à ce que son fonctionnement soit le plus transparent, le plus démocratique et le plus efficace possible.

Votre Maire,

Alain VINEL



## La vie de la Communauté de Communes

Lors de la réunion du Conseil Communautaire du 22 Juillet dernier, les délégués bussenets ont été pris à partie au sujet de l'Office de Tourisme et du Conseil de surveillance de l'hôpital de BUSSANG.

Comme cette polémique a fait l'objet de plusieurs articles dans la presse locale, il est normal que les Bussenets soient au courant des principaux éléments d'appréciation concernant ces deux dossiers.



### CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'HOPITAL

En tant que Président du nouveau conseil de surveillance de l'hôpital, le Maire de BUSSANG a émis des réserves quant à la méthode de désignation du représentant de la Communauté de Communes. Il les a fait savoir officiellement au Préfet et au Directeur de l'Agence Régionale de Santé (A R S). Ces réserves sont les suivantes :

Les règles de désignation d'un représentant d'une collectivité territoriale, la communauté de communes en est une, sont fixées par la loi et précisées par l'A R S.

La désignation de son représentant au conseil de surveillance de l'Hôpital devait avoir lieu avant le 12 mai en Conseil Communautaire.

Si ce Conseil n'est pas réuni en temps voulu, le texte prévoit que la désignation revient au Préfet qui choisit un deuxième membre parmi les élus de la Commune siège de l'établissement, donc de Bussang. Le Conseil ne s'est pas réuni mais son Président a tout de même proposé à l'autorité de tutelle, deux noms sans que les élus communautaires ne soient informés de cette démarche.

Il nous a fallu attendre début juillet pour connaître la personne nommée au conseil de surveillance. C'est début septembre que nous avons eu la confirmation que l'élu de Bussang, dûment désigné par le Conseil Municipal, avait bien été proposé.

C'est vrai que les délais impartis étaient courts mais le Conseil Municipal Bussenet, lors de sa réunion du 6 mai et respectant le calendrier imposé, a désigné tout à fait légalement Alain VINEL pour le représenter.

Si le Conseil Communautaire avait délibéré comme cela était prévu par les textes, la polémique qui en a suivi n'aurait pas eu lieu et les susceptibilités des uns et des autres respectées.



### OFFICE DE TOURISME

Depuis sa désignation comme Président de l'OT, François ROYER s'est employé à faire de cette structure un outil moderne, efficace de promotion des atouts touristiques des trois Communes de la Communauté.

Dans l'urgence, il a conduit avec succès le dossier de renouvellement du classement de Bussang et de Saint-Maurice comme villes touristiques. Il a fait évoluer l'organisation de l'OT avec, en particulier, le recrutement et la mise en place d'une Directrice compétente et expérimentée en la personne de Mlle ARGOUD. Celle-ci s'est préoccupée de faire un diagnostic de la situation et d'élaborer un plan cohérent de développement et de communication.

Le projet de construction d'un bâtiment pour abriter cet OT afin de regrouper les différents bureaux et gagner ainsi en efficacité, tout en conservant une antenne dans chaque village, s'inscrit dans ce cadre de développement.

Le chalet de l'OT de Bussang étant vétuste et sans commodités, Bussang se portera naturellement candidat pour l'implantation de ce futur bâtiment communautaire, dans le cadre du débat qui aura lieu au sein de la Communauté de Commune.





## Concours des villes et des villages fleuris:

Bussang a obtenu la médaille de bronze au concours des villes et villages fleuris du département des Vosges. Cette distinction récompense les efforts fournis par ses habitants mais aussi par la municipalité pour embellir maisons et espaces publics. C'est l'occasion de rendre hommage à Emilie et à l'ensemble des employés municipaux pour leurs efforts dans ce domaine. C'est aussi un atout supplémentaire pour notre développement touristique.

---



## Label « station verte » :

Le dossier de candidature présenté par la Commune au label « station verte » a été accepté par la commission d'admission qui s'est réunie en octobre dernier à Vernet-les-bains dans les Pyrénées. Ce label allie tourisme, nature et environnement. L'objectif poursuivi est de mieux faire connaître nos atouts touristiques auprès d'une clientèle plus large et plus diversifiée.

Un argument que ne manqueront pas d'utiliser tous les acteurs en charge du développement touristique de la haute vallée de la Moselle.

---

## Commerce de proximité :

Pour faire face aux nombreuses fermetures de commerces constatées à BUSSANG, la Municipalité étudie les possibilités qui lui sont offertes en matière d'aide au commerce de proximité en milieu rural. Elle a également fait appel à « renouveau village », une association au service du développement économique rural. Même si le contexte est difficile, il convient de rester optimiste quant à l'issue de toutes ces initiatives.

Concernant le débit de tabac en particulier, sa réouverture est d'ores et déjà décidée par l'administration compétente. Il sera procédé à :

-un appel au transfert d'un débit existant dans les départements 88, 54, 55, 57, 68 et 67 et ce du 01.12.2010 au 28.02.2011

- un appel à candidature pour l'adjudication de la gérance dans le cadre d'un cahier des charges disponible en mairie du 01.01.2011 au 28.02.2011

---



## Don du sang :

Aujourd'hui, vous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang. Nous vous informons des prochaines collectes qui auront lieu à Le Thillot, le samedi 4 décembre prochain de 8h30 à 12H00 et à Bussang, le jeudi 9 décembre de 16h00 à 19h00

---

## Une deuxième facture d'eau en 2010:

Le Syndicat d'Épuration regroupant les communes de Bussang, Saint-Maurice-sur-Moselle, Fresse-sur-Moselle, le Ménil et le Thillot, s'est vu confier la gestion des différentes stations d'épuration depuis le mois d'avril 2009. Après une période transitoire de fonctionnement par le biais de participations exceptionnelles versées par les communes, le syndicat a voté un tarif de redevance d'épuration applicable à partir du 1<sup>er</sup> mai 2010.

Aussi, un relevé des compteurs d'eau correspondant à la période de consommation située entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 30 avril 2010 a été effectué au printemps 2010. La facture correspondante va donc vous parvenir prochainement. Celle-ci ne comprendra pas encore la redevance d'épuration destinée au syndicat, mais seulement la redevance correspondant au réseau d'assainissement perçue par la commune.

Un prochain relevé sera réalisé courant janvier 2011, portant cette fois sur la période allant du 1<sup>er</sup> mai 2010 au 31 décembre 2010. Les factures comporteront alors les 2 redevances : assainissement (commune) et épuration (syndicat). A noter que le cumul des 2 tarifs s'approchera du tarif (1,06€ HT/m<sup>3</sup>) qui figure sur les factures reçues en juillet dernier. De plus, à l'avenir, le service des eaux effectuera 2 relevés et donc éditera 2 factures par an. Cela vous permettra d'étaler le montant de vos factures et simplifiera le suivi par la Commune des arrivées et des départs.

*concours  
des  
maisons fleuries  
2010*

Les prix du concours des maisons fleuries ont été remis aux lauréats le vendredi 15 Octobre dernier à la salle des fêtes de la Mairie : Le palmarès est le suivant :

<b>CHALETs</b>		
<b>PLACE</b>	<b>Nom-Prénom</b>	<b>Adresse</b>
1	Mr et Mme VALDENAIRE Bernard	48, route de sauté
2	Mr et Mme MARCHAL Jean-Pierre	46, route de sauté
3	Mr et Mme Michel GEHIN	35 rue des Champs Navés
4	Mr ALBEISSEN Laurence	53, route de la Bouloie
<b>TERRASSES &amp; JARDINS</b>		
<b>PLACE</b>	<b>Nom-Prénom</b>	<b>Adresse</b>
1	Mr et Mme Alain MUNIER	21, rue du 19ème BCP
2	Mr Etienne BLUNTZER	5, Lotissement du BREUIL
3	Mr et Mme Eric LEVAIN	13, route du Charat
4	Mr Denis PARMENTIER	35 bis, route des Sources
5	Mr et Mme SUFFYS Yves	4, av de la Gare
6	Mme Véronique HANS	35, rue Lutenbacher
7	Mr et Mme Gilbert VALDENAIRE	1 route de la HUTTE
8	Mr et Mme GRANDCLAUDE Hubert	7, route du Charrat
9	Mme Colette COLNEL	9, rue du 19ème B.C.P
10	Mr et Mme Dominique CUNAT	15 bis, route des Champs Colnot
11	Mr et Mme LAZARUS Roland	37, rue Lutenbacher
12	Mr et Mme Jean-Marie VENCK	14, rue de lamerey
13	Mme Laurence CLAUDEL	35 Bis, rue Lutenbacher
14	Mr et Mme PERNOT Pierre	24, rue de la Haitroye
15	Mr et Mme Joël PARMENTIER	13 ter, route des Champs Colnot
<b>BALCONS &amp; FENETRES</b>		
<b>PLACE</b>	<b>Nom-Prénom</b>	<b>Adresse</b>
1	Mr et Mme DURUPT Claude	rue des chèvres
2	Mr et Mme Antonio DA CUNHA	15, rue du BREUIL
3	Mr et Mme FETTET Marius	50 Bis, route de Sauté
4	Mme Annette MATHIS	15 rue d'Alsace
5	Mr et Mme Yvan PARMENTIER	3, route des sources
6	Mr et Mme GODEL Gilbert	50 Bis, route de Sauté
<b>FERMES</b>		
<b>PLACE</b>	<b>Nom-Prénom</b>	<b>Adresse</b>
1	Mr et Mme LAURENT Thierry	8, route des Sources
2	Mme Jacqueline GODEL et Franck	50, route de Sauté
3	Mme Christiane VALROFF	16, rue du Chazal
<b>COMMERCES &amp; GITES</b>		
<b>PLACE</b>	<b>Nom-Prénom</b>	<b>Adresse</b>
1	Hôtel du Col	Au Col de BUSSANG
2	Auberge Alsacienne	27, rue d'Alsace
3	Le Grillon	10, rue du 3ème R.T.A
4	Hôtel du Tremplin	8, rue du 3ème R.T.A
5	Hôtel des 2 Clés	1, rue du 3ème RTA
6	Bar chez "Chantal"	9, rue d'Alsace
7	Boucherie Vilemin	5, rue du 3ème R.T.A
8	Restaurant La Bouloie	2, La Bouloie

